



Allocations familiales non perçues

Par **hadji64**, le **29/09/2014** à **14:16**

Bonjour,
Je me permets de faire appel à vos connaissances pour un soucis avec la CAF.
J'ai eu mon 2ème enfant en juillet 2010. La CAF a versé le complément PAJE pour la garde de celui-ci.
Nous venons de nous rendre compte que nous n'avons jamais touché les allocations familiales. Nous avons contacté la CAF qui après avoir consulté notre dossier, admet son erreur mais nous affirme que nous ne pouvons bénéficier d'un rétroactif maximum de 2 ans.
L'erreur vient de leurs services et ils ne veulent reconnaître que la moitié.
Y-a-t-il un moyen de recours possible?
Par avance, merci.